

# Patrimoine

et

# dépendance

André Masson, CNRS-EHESS-PSE

4<sup>e</sup> conférence annuelle SHARE France

Ageing, Needs and Long-Term Care Insurance

- Dépendance lourde & légère?
- Rôle famille dans aide? ↑ ou ↓?
- Parents-enfants: altruisme parental, échange?
- Une situation patrimoniale néfaste dans la zone euro
- Risque de dépendance: **épargner ou mutualiser?**
  - Mutualiser: 3<sup>e</sup> âge paie (aussi) pour les besoins du 4<sup>e</sup> âge
  - Recours sur succession ou mutualiser par l'impôt successoral
  - Mobiliser patrimoine des âgés: viager, prêt viager...?

**3 piliers: famille,  
marchés, Etat**

# Recommandations de la note du CAE (Agnès G.)

- Option 1: APA « profilée » (neutre) & étendue
  - Soins, dépendance, hébergement (fin de ASH & recours sur succession)
  - + PVH-dépendance pour reste à charge (=> slide 12...)
- Option 2: assurance mutualisée/obligatoire dépendance **lourde**
  - Publique ou déléguée (quasi-marchés ≈ Eldersshield-Singapour)
  - & financement public dépendance légère des « pauvres »
- + Revalorisation des carrières, conditions de travail... voir Suède!
- Interrogations
  - Dépendance lourde (GIR 1 à 3?) vs légère?
  - Cela va coûter cher => financement public ou privé? mutualiser ou non?
  - Pourquoi l'assurance dépendance privée est-elle peu développée?\*\*\*
  - Mobiliser patrimoine (immobilier): comment?
  - Conditionner aide ou APA au montant du patrimoine (immobilier)... ou à celui des ressources des enfants?

# Dépendance lourde vs légère: distinction OK?

- Dépendance lourde: GIR 1-2 + GIR3? => risque limité?
  1. Irréversible? => pas le cas dans SHARE: Bonnet-Juin-Laferrère (2016)
  2. Risque bien défini => assurable par le privé (monstre du Loch Ness)
  3. Dure pour aide familiale seule: aide informelle & « formelle » complémentaires ? (Bonsang)
  4. Plus (ou aussi) chère en famille qu'en institution
  5. Élasticité prix demande aide formelle faible: demande incompressible
    - Voir Roquebert-Tenand (2016): élasticité moyenne =  $-0.4$ ; quasi nulle pour GIR1-2
- Dépendance 'légère': le contraire sur les 5 items?
  - Réversible, mal contrôlable, possible pour famille seule (aides formelle & informelles substitués), moins chère à domicile, élasticité prix + élevée
- Risque de dépendance lourde à 65 ans évalué à 15%??
  - Cela a-t-il un sens? & risque variable selon revenu, CS & éducation
  - Risque limité aux conséquences dramatiques?  parfait pour mutualisation?

# Familles: motivations des transferts (modèles)

Arrondel-Masson (2001, 2006), Masson (2009)

- Altruisme parental beckerien (mal vérifié empiriquement)
  - Le patrimoine destiné à la transmission sert au besoin d'auto-assurance
- Altruisme des enfants: santé parents = bien public
  - *Ad hoc*. Prédications hasardeuses & pb 'two-sided altruism' (*war of gifts*)
- Échange parent-enfant équilibré ou stratégique: peu vérifié
  - L'aide (en temps ou en argent) des enfants d'âge mûr aux parents âgés s'explique peu ou pas par une contrepartie passée, présente ou future
  - Les aideurs en temps en ont les moyens (disponibilité, proximité) + filles
  - Les aideurs en argent sont riches (en revenu) & de plus en plus rares
  - **Réciprocités indirectes** entre 3 générations: grand parent ou petit enfant
- **Altruisme 'tempéré' des parents**: le futur? => compromis entre:
  - Éviter d'être à la charge des enfants ou de recourir à leur aide financière
  - Mais éviter rente viagère, viager, prêt viager, si ces produits viagers sont interprétés comme la volonté de spolier les enfants de l'héritage attendu

# Familles & dépendance: rôle & relation avec l'Etat

- Dépend de la pensée (idéologique) du social (Masson, 2009 & 2015)
- 'Libre agent': **risque individuel** => épargne & assurance privée
  - Auto-assurance + famille « avant » aide publique (un peu UK)
- 'Multi-solidaire': **famille d'abord** (un peu Europe continentale & Sud)
  - Famille intervient en premier: rôle clef bénéfique
    - Incidemment, la notion **d'aidant principal** (épouse, fille) a-t-elle (encore) un sens?
  - Variante **subsidaire**: famille seule sauf si out, alors aide publique (Sud)
  - Variante **coopérative**: aide famille efficace que si forte aide publique
    - Attias Donfut: hausse aide publique renforce-génère aide familiale (complémentarité)
- 'Égalité citoyenne': **public d'abord** (plutôt Europe du Nord)
  - Aide familiale est à limiter & casse la carrière des femmes après 50 ans
  - Activité des femmes après 50-55 ans finance (par l'impôt) la dépendance
  - Aide formelle substitut en mieux à aide famille Esping-Andersen-Pallier (2008)
  - Marché: complément seulement pour les plus aisés car cher

# Situation patrimoniale France actuelle (depuis 1980)

- Rapport patrimoine/revenu (A/Y) ↑ : le plus haut depuis 100 ans
- Reprise (limitée) concentration du patrimoine: top 1%, 0,1%, etc.  
Piketty (2013)
- Concentration accrue du patrimoine aux mains des plus âgés
  - **Réserve de valeur peu risquée**: quasi-liquidités, épargne assurance + immobilier (en dépit d'une protection sociale plutôt généreuse)
- Retour de l'héritage mais reçu plus tard, à 60 ans en moyenne
  - Flux annuel des transmissions B: B/Y a doublé, B/A a augmenté de 20%
- Jeunes contraints in projets patrimoniaux: logement, entreprise  
Arrondel-Garbinti-Masson (2014)
  - Probabilité de devenir entrepreneur augmente de 50% si donation reçue
  - Donation pratique des classes aisées (+ agriculteurs & petits indépend.)
- **Circuit « ricardien »** des transferts a doublé en % PIB
  - Flux B: 10% du PIB = 1/2 transferts publics aux 60 ans & plus (Piketty)
  - Les deux flux: x 2 en % PIB depuis 1980

# Situation patrimoniale inédite & néfaste...

- Situation **inédite**, surtout comparée aux années 1950-60, où:
  - Héritage de poids limité, reçu à 40 ans. Inégalités de patrimoine limitées. Jeunes peu contraints dans leurs projets patrimoniaux (logement)
- Situation actuelle comparable dans la zone euro Enquête HFCS Arrondel-Masson (2014)
- Situation patrimoniale **néfaste** pour...
  - La croissance: masse du patrimoine dormant des « rentiers » âgés, jeunes contraints dans leurs projets patrimoniaux
  - L'égalité des chances: entre héritiers & non héritiers
  - Les rapports entre générations (au détriment des jeunes)
- **Remèdes à cette situation patrimoniale**
  - 1) Due <sup>en partie</sup> à hausse risques de longévité-dépendance? Risques à mutualiser?
  - 2) Faire contribuer plus patrimoine au financement modèle social, financé trop par le travail & peu soutenable en l'état (dépenses pour plus âgés)
  - 3) Aider aînés à mobiliser leur patrimoine (immobilier) pour la dépendance

# 1. Mutualiser risque de dépendance (lourde) ?

- Assurance dépendance lourde obligatoire (publique)
  - Moindre crispation des seniors sur leur 'trésor patrimonial' peu risqué?
  - Aînés couverts consomment plus ou donnent plus: bon pour croissance?
  - Mais comment financer une telle assurance? 
- **Faire participer le 3<sup>e</sup> âge au financement des besoins du 4<sup>e</sup>**
  - Sur le mode des cotisations retraite en répartition, mais plus tard
    - Rééquilibrage des dépenses: moins de pensions nettes, plus pour dépendance
  - Droits mais aussi devoirs sociaux des aînés pour lesquels...
  - ... risque d'occurrence limitée (?) mais aux effets dramatiques
- Diminue les inégalités intra- & intergénérationnelles
  - Entre familles concernées par dépendance & les autres
  - En faveur des bas revenus, peu diplômés, locataires, pour lesquels le risque de dépendance est sensiblement plus élevé Bonnet-Juin-Laferrère (2016)
  - Rééquilibrage inter: revenus & patrimoine (« élevés » pour retraités)

## 2. Faire contribuer le patrimoine au modèle social au niveau de la dépendance

- Impôts sur la détention du patrimoine (Piketty *et al.*)
  - - Capital mobile: requiert 'AEOI' & coopération fiscale entre pays
  - Impôts ciblent mal patrimoine 'dormant' des plus âgés
  - Rendement variable (impôt confiscatoire, double peine si moins-values)
  - Pas de raison d'affecter les recettes spécifiquement à la dépendance
    - À défaut, *means testing* APA sur stock patrimoine financier / immobilier?
- **Impôt successoral**: défis (en plus du fait qu'il intervient trop tard)
  - Alléger la fiscalité des donations ne convient pas: loi TEPA 2007
    - Effets d'aubaine; très inégalitaire; baisse des recettes fiscales
  - Ni hausse uniforme droits de succession (contre croissance & familles)
    - Pire encore si on désavantage donations: loi Hollande 2012
  - Impôt très impopulaire & en déclin dans la plupart des pays
    - « Toucher à l'héritage, c'est comme toucher à la famille »
  - On veut un impôt qui remédie (vite) à la situation patrimoniale actuelle & génère des recettes nouvelles... sur un flux annuel  $\geq 10\%$  du PIB
    - 8 à 10 milliards d'euros => taux moyen = 4 à 5% (↓ depuis 2006)

# La proposition *Taxfinh*: Tax family inheritances

- 1) Taxation plus lourde & progressive des **héritages familiaux**
  - Hors legs caritatifs & transferts *inter vivos* => 'désincitation' à l'héritage
  - Les droits de donation changent peu (délai de rapport réduit à 10 ans?)
- 2) ↑ moyens éviter surtaxe: **donner, consommer ou investir patrimoine**
  - Donner à la famille: réserve des enfants préservée. Donner patrimoine professionnel ou aux œuvres: liberté de tester accrue dépendance
  - **Consommer son patrimoine sur les vieux jours (pour soi ou ses enfants)**
  - Investir: placements ILR (investissements longs & risqués) avantageés
  - Recettes (supplémentaires) **pré-affectées** pour la dépendance?
    - Mutualisation du risque plutôt que gage patrimonial ou recours sur succ.
  - *Taxfinh*: remède à la situation patrimoniale inédite actuelle
    - Donne bonnes incitations aux familles (aisées), libres dans leurs choix
    - Moins impopulaire car **plus 'équitable'**: la surtaxe frappe surtout ceux « qui le méritent » par « égoïsme » (familial ou social) ou « myopie »

### 3. Mobiliser son patrimoine

- Près des 3/4 des seniors propriétaires d'un logement
- En retraite, rendre liquide son patrimoine immobilier: vente en viager...
-

# Prêt viager-dépendance (lourde): rapide & réversible

→ Remède: faire de PVH un actif familial pour une espérance de vie limitée

- PVH-dépendance **lourde**: mieux que assurance-dépendance
  - En cas de dépendance avérée: produire certificat de santé (GIR 1-2)
  - Pour une durée de vie 'limitée': banque peut **diminuer taux** (à 4%)
  - **Choix familial**: implique enfants (& conjoint) souvent copropriétaires
    - Cas dépendant seul, qui reste à la maison: enfants concernés
    - Départ en institution à financer: possibilité de prêt relai avant vente du logement (durée en EPHAD entre 2,5 et 3,8 ans; 10% supérieurs à 6 ans)
    - Conjoint survivant: PVH sur résidence secondaire ou bien à usage locatif
- **PVH-dépendance accordé rapidement & réversible** Masson (2015)
  - Dépendance: implication entourage (enfants/conjoint) dans la décision
  - Banque doit pouvoir accorder le PVH rapidement (produit standardisé)
  - Au décès, vente du bien ou remboursement anticipé de dette: réversible



# Conclusions générales: épargner ou mutualiser?

- Risques 'longévité' augmentent à nouveau (au plan financier)
  - Recul de la mortalité: besoins des vieux jours ↑, risque de dépendance ↑
    - + Soutenabilité État-providence en question : pensions plus limitées ou incertaines
    - + Aide famille plus difficile: corésidence ↓, aide financière enfants ↓, distance enfants ↑
  - Cette évolution se combine à 2 autres phénomènes de fond:
    - Ralentissement de la croissance, précarité emplois & (souvent) chômage massif
    - Patrimonialisation: contre croissance, égalité des chances, équité intergénérationnelle
- Réponse (néo-) libérale: ↓ prélèvements obligatoires (≈ Suède!)
  - Concentrer dépenses sociales sur les jeunes
    - Favorise croissance, égalité des chances & accumulation épargne pour les vieux jours (avec suppression ISF, droits de succession, etc.) = auto-assurance de longévité
  - Produits viagers ↑ pour compenser baisse couverture sociale âgée
- **Alternative:** si auto-assurance dépendance explique 'crispation patrimoniale' des seniors
  - Couverture publique dépendance ↑: 3<sup>e</sup> âge contribue aux besoins 4<sup>e</sup> âge
  - Permet *Taxfinh*: répond à situation patrimoniale néfaste & courant libéral
    - Favorise produits viagers (rénovés) pour diminuer surtaxe successorale